

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 14 décembre 2016, à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 20h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Pauline Sauvé
Madame la conseillère Denise Soucy
Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller François Lafrenière
Monsieur le conseiller Réjean Hardy

Est absente :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Membre de la presse :

Madame Natasha Desjardins, Radio CHGA 97,3 FM

Citoyens

Monsieur Martin Lafrenière

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation daté le 7 décembre 2016.

Les délibérations et les discussions, à cette séance extraordinaire, portent uniquement sur les prévisions budgétaires 2016, ainsi que sur le Programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 et autres aspects de nature budgétaire.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2016-12-406 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-407 Adoption des prévisions budgétaires 2017

Considérant que la valeur foncière imposable des immeubles inscrite au rôle de la Richesse foncière imposable (RFI) pour l'élaboration des prévisions budgétaires 2017 déposée le 23 novembre 2016 par le service d'évaluation de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est de 254 014 500.00\$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2017 totalisant un montant équilibré des revenus et des dépenses de 2 811 221.00 \$ tels que présentées par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard.



**Prévisions Budgétaires 2017
(en dollars)**

ÉVALUATION IMPOSABLE	254 014 500.00
REVENUS	
Taxes foncières générales	1 649 139.00
Tarififications-services municipaux	546 802.00
Paielements tenant lieu de taxes	25 916.00
Transferts	414 752.00
Revenus de sources locales	174612.00
TOTAL DES REVENUS	2 811 221.00
DÉPENSES	
Administration Générale	711 294.00
Sécurité Publique	376 963.00
Transport	807 422.00
Hygiène du milieu / Environnement	574 836.00
Santé et Bien-être	26 210.00
Aménagement/Urbanisme/Développement	191 893.00
Loisirs & culture	196 351.00
Frais de financement	67 072.00
Conciliation à des fins fiscales	-140 820.00
TOTAL DES DÉPENSES	2 811 221.00
TAUX DE TAXES (du 100.00 \$ / évaluation)	
Total des taux de la taxe foncière	0.6348
Total des taux distincts de la taxe agricole	0.5383
TAUX DE SERVICE MUNICIPAUX (par unité)	
Ordures résidentiels	100.00
Recyclage résidentiel	39.00
Vidange septique aux 2 ans	100.00
Vidange septique aux 4 ans	50.00

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-408 Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard. Le montant estimatif des projets en cours de réalisation et prévus sous ce programme s'élève à 4 394 600.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-409 Fixation du taux d'intérêt et de pénalité à percevoir sur les taxes non-payées pour l'année 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de fixer le taux d'intérêt de 15% et le taux de pénalité de 5% à percevoir sur les taxes non-payées pour l'année financière 2017.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-410 Clôture de la Séance extraordinaire

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de clore la séance étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 8h05.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général